

COMMUNE DE  COTTENS

N° 1 – mai 2019

INFORMATIONS COMMUNALES

Comptes 2018



Infos utiles 4

Assemblée communale 7

L'agenda local 31

www.cottens-fr.ch

INFOS IMPORTANTES

Bienvenue à Monsieur René Muller nouvel administrateur communal



Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à notre nouvel administrateur communal qui a débuté son activité en date du 1^{er} février 2019. Monsieur René Muller a exercé des fonctions importantes en tant que comptable dans une grande entreprise de construction du canton de Fribourg. Il a été choisi

parmi 40 candidats sur la base de ses qualités professionnelles et le fait qu'il ait exercé une fonction de conseiller communal.

La barre particulière des 100 jours s'est bien passée et nous lui souhaitons plein succès pour son avenir professionnel dans notre commune.

Répartition des dicastères

Gabriel Nussbaumer Syndic

T +41 79 348 19 36

Administration générale, personnel et relations avec les sociétés.

Marie-Hélène Tille Vice-syndique

T +41 78 807 81 60

Voirie, routes communales, mobilité, communication et information.

Marianne Clerc Conseillère communale

T +41 79 685 42 23

Enseignement obligatoire, culture, loisirs, sport, jeunesse, formation, accueil extrascolaire, petite enfance et bibliothèque.

Miriam Hess Feki Conseillère communale

T +41 76 379 59 84

Finances et impôts, santé et affaires sociales, service du feu, intégration, naturalisation et cimetière.

Yves Nicolet Conseiller communal

T +41 78 770 17 07

Eaux usées et PGEE, eau potable et PIEP, sécurité, protection de la population, terres communales et forêts.

Marc-Antoine Sauthier Conseiller communal

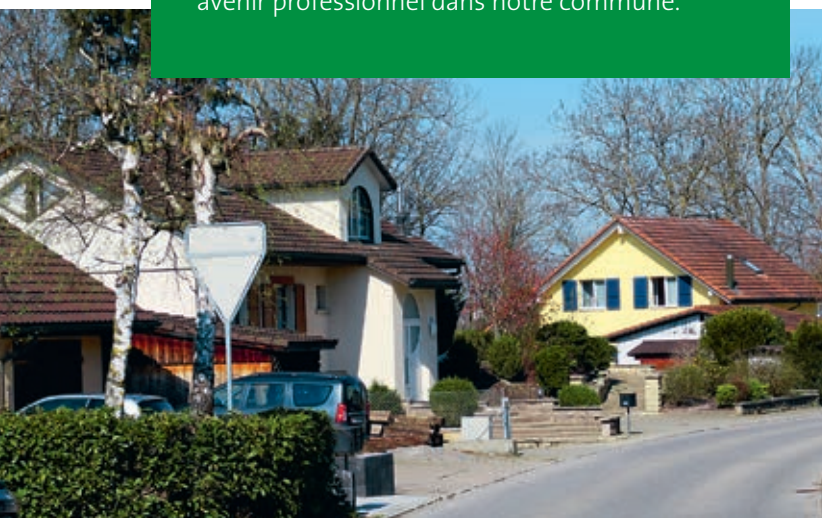
T +41 79 606 67 84

Animation, bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, chemins pédestres, énergie et environnement.

Claude Magnin Conseiller communal

T +41 079 705 80 08

Aménagement du territoire, constructions, cadastre et mensuration.



LE MESSAGE DU SYNDIC

**Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,
Chères habitantes, chers habitants de Cottens,**

Au nom du Conseil communal, j'ai le plaisir de vous inviter à notre prochaine assemblée communale consacrée à la présentation des comptes 2018. La préparation à cette dernière est un moment propice pour analyser la situation et surtout se poser de multiples questions telles que:

Est-ce que notre Conseil communal est efficace, productif et conscient des dépenses qu'il engendre dans les projets et actions qu'il réalise? Respecte-t-il les promesses faites à votre rencontre, c'est-à-dire: être à l'écoute et avoir la volonté de trouver ensemble des solutions favorables au bien commun? Nos actions vont-elles améliorer la vie et l'entente de tous les habitants de notre village?

Bien sûr, il n'y a rien de plus constant que le changement! Nous l'acceptons et le comprenons bien quand cela touche l'autre mais nettement moins quand cela nous concerne personnellement.

De grands changements ont eu lieu ces derniers mois au sein du personnel communal que cela soit au niveau du Conseil communal, du personnel administratif et bientôt de la voirie. Ces modifications de personnel n'ont apporté aucun effet négatif car les personnes engagées par notre commune sont motivées et notre équipe a serré les rangs afin d'être toujours aussi performante. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette belle réussite.

Imaginons une société, une communauté, un village dans lequel les gens (inclus les membres des autorités) agissent toujours bien. Un monde dans lequel chacun est honnête, intègre et tient parole. Où nous arrivons à l'heure, où nous respectons l'autre en tenant compte que chacun a le droit d'avoir sa vérité tout en sachant que personne d'entre nous la possède vraiment.



Une commune ne se dirige pas comme une entreprise mais malgré tout l'efficacité des actions et des mesures à prendre doivent rester un but permanent pour tous. Les idées et les projets doivent et osent être visionnaires pour assurer la pérennité de notre magnifique village.

Il n'est pas forcément nécessaire d'accepter aveuglément tout ce qui vient de plus haut mais il est utile de raisonner avec un jugement logique. Nous devons tenir compte des attentes de nos habitants en leur expliquant que la loi doit être respectée en trouvant les solutions les mieux adaptées à chaque projet.

Dans notre cas de figure, la citation de Marc Aurèle est valable: «O dieux, donnez-moi la sérénité d'accepter ce que je ne puis changer, le courage de changer ce que je puis et la sagesse d'en connaître la différence.» Mais il faut quand même se rappeler que nous ne sommes pas seulement responsables de ce que nous faisons mais aussi de ce que nous ne faisons pas. L'important c'est d'agir le mieux possible en son âme et conscience.

>>> Suite à la page 5

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale
et agence AVS
026 477 93 00
Fax 026 477 93 01
admin@cottens-fr.ch
www.cottens-fr.ch
Edilité 026 477 93 03

Heures d'ouverture

Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 14h à 18h
En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre
rendez-vous au 026 477 93 00.

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz
026 305 87 55

Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)
026 470 21 42

Ludothèque des Schtroumpf
079 488 10 76

Service des repas à domicile
026 477 93 00

Service social de Sarine Ouest
026 477 16 88

Accueil extrascolaire Cottens (AES)
077 447 58 88

Feu **118**
Ambulance **144**

Arrivée dans la commune – dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- > de mariage
- > de divorce
- > de décès du conjoint
- > à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'Administration communale



Notre village est composé de multiples sociétés auprès desquelles chacun y trouve son bonheur. Les personnes de notre Commune participent activement aux concerts, aux manifestations sportives et autres activités. Grâce à toutes les manifestations générées par nos collectivités locales, notre village resserre les liens entre ses habitants. Cela est très important aujourd'hui dans notre monde virtuel.

En parcourant notre revue «Informations communales», vous aurez le loisir de découvrir un peu plus en détail le travail et les activités des dicastères de chaque Conseillère et Conseiller. Actuellement, le travail est considérable et chacun et chacune doit mener à bien ses projets. Lors des séances du Conseil, nous avons parfois jusqu'à 30 objets à traiter. Cela implique une préparation adéquate avant chaque séance afin d'éviter des interminables palabres.

Grâce au travail des équipes anciennes et nouvelles vous découvrirez que les comptes de notre Commune se situent dans des marges positives.

Après la lecture de cette revue, j'espère que vous serez motivés pour investir une soirée de votre précieux temps pour participer nombreux à cette assemblée communale.

A l'ensemble des Citoyennes, Citoyens, membres du Conseil communal, collaborateurs communaux, Conseil de Paroisse, Corps enseignant et aux membres des sociétés locales, j'adresse mes plus vifs remerciements pour la confiance que vous nous accordez tout au long de l'année. Je vous souhaite un merveilleux été ensoleillé avec les quantités de pluie nécessaires pour remplir les sources d'eau qui approvisionnent notre beau village.

Gabriel Nussbaumer, Syndic



**Boulangerie
Pâtisserie
Alimentation**

Marchon & Favre

1741 Cottens
026/477.15.13

Cottens	026/477.15.13	Villargiroud	026/653.12.08
Ursy	021/909.58.58	Posieux	026/411.31.35
Neyruz	026/477.33.32	Matran	026/400.02.28

Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch

www.dupli.ch

duplire^x

VOS PAPETERIES

© www.raa.ch

1630 BULLE

Grand-Rue 20
Tél. 026 912 11 66
Fax 026 912 21 63
bulle@dupli.ch

1762 GIVISIEZ

Rte André-Piller 2
Tél. 026 460 20 30
Fax 026 460 20 31
givisiez@dupli.ch

3280 MURTEN

Bahnhofstrasse 8
Tél. 026 670 10 70
Fax 026 670 31 77
murten@dupli.ch

3186 DUEDINGEN

Hauptstrasse 17
Tél. 026 493 33 55
Fax 026 493 37 22
duedingen@dupli.ch



Arbre-en-Ciel vous propose à Cottens

des ateliers "Découverte, Art et Nature" pour les enfants

→ **les mercredis de 13h30 à 16h** - Ateliers "Art Bricole" pour les enfants de la 1H à la 8H

Découvertes des animaux de la ferme



Aventures en forêt



Créations en terre cuite ou bricolages naturels



Créations en cuisine

**Arbre-en-Ciel organise aussi des ateliers durant les vacances
et une colonie de quelques jours à la montagne durant l'été.**

Inscription, tarif et programme détaillé sur www.arbre-en-ciel.ch

Danielle Dousse Perroud, Marie-Josée Dousse et Florence Gobet, enseignantes
Contact : danielle@arbre-en-ciel.ch



Assemblée communale du 21 mai 2019 à 20h, à la salle paroissiale

Commune de Cottens
www.cottens-fr.ch

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 11 décembre 2018 (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 ReLCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblées communales)
2. Comptes 2018
 - 2.1. Présentation des comptes de fonctionnement et des investissements
 - 2.2. Prise de position de la Commission financière sur le rapport de l'organe de révision
 - 2.3. Approbation
3. Budget communal des investissements 2019 – compléments

3.1. Achat d'un véhicule édilitaire	Fr. 40 000.–
> Rapport de la Commission financière	
> Vote du crédit y relatif	
3.2. Projet d'aménagement du cimetière – étape 1	Fr. 70 000.–
> Rapport de la Commission financière	
> Vote du crédit y relatif	
3.3. Investissement et réparations dans le bâtiment scolaire	Fr. 60 000.–
> Rapport de la Commission financière	
> Vote du crédit y relatif	
3.4. Renouvellement du parc informatique et équipement de bureau	Fr. 70 000.–
> Rapport de la Commission financière	
> Vote du crédit y relatif	
4. Règlement sur le droit de cité
5. Approbation des statuts de l'ABVGN (Association des communes du bassin versant de la Glâne et de la Neirigue)
6. Présentation du plan financier 2019–2024 (LCo – art. 86d al. 3)
7. Désignation d'un organe de révision (comptes 2019 à 2021)
8. Divers

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblées communales.

Le Conseil communal

DÉVELOPPEMENT DES OBJETS DU TRACTANDA

2. Comptes 2018

2.1. Comptes de fonctionnement

Nous avons bouclé les comptes de notre commune avec un résultat positif confortable de CHF 1 082 810.98 avant création d'ajustements, de réserves et d'amortissements.

L'essentiel des revenus supplémentaires qui ont donné ce bon résultat provient de:

- > Les impôts sur les gains immobiliers ont été supérieurs
- > Les impôts sur les mutations ont été également supérieurs
- > La radiation du droit de servitude de l'ancien Café de la Gare avec son encaissement
- > Une diminution des charges liées pour les affaires sociales
- > La non-réalisation de l'entretien des routes communales
- > Les frais non réalisés pour l'aménagement du territoire et des constructions

Cet excellent résultat nous permet de créer des réserves et amortissements dont voici la liste:

- > Provision sur encaissements d'impôts 2017 CHF 130 000.00

Amortissements:

- > Etude réaménagement rte de la Côte CHF 7 678.60
- > Honoraires et procédure carrefour rte cantonale CHF 20 868.20
- > Séparatif et réfection tronçon rte Clos-Richard/Côte CHF 68 906.65
- > Diagnostic réfection rte de Lentigny CHF 7 917.90

Réserves:

- > Bénéfice radiation droit de servitude café de la Gare CHF 140 000.00
- > Réaménagement de l'ancienne STEP CHF 140 000.00
- > Caisse de pension Etat CHF 200 000.00
- > Bâtiment scolaire CHF 60 000.00
- > Aménagement du cimetière CHF 70 000.00
- > Route Communale (rte de Lentigny) CHF 100 000.00

Avec les réserves et amortissements ci-dessus, les comptes de fonctionnement 2018 présentent un excédent de recettes de CHF 137 439.63.

Bilan	au 1.1.2018	au 31.12.2018
1 Actif	13 603 831.87	14 051 340.68
10 Disponibilités	2 907 934.59	3 559 952.44
11 Avoirs	1 961 072.30	2 057 447.50
12 Placements	2 031 777.65	2 036 516.40
13 Actifs transitoires	45 708.10	28 858.25
14 Patrimoine administratif	6 086 620.40	5 890 642.26
15 Participations	570 718.83	477 923.83

Bilan	au 1.1.2018	au 31.12.2018
2 Passif	-13 603 831.87	-14 051 340.68
20 Engagements courants	-203 438.20	-100 758.61
22 Dettes à moyen et long terme	-6 645 550.00	-6 055 950.00
23 Entité particulière	-73 219.25	-81 131.80
25 Passifs transitoires	-282 533.60	-538 203.45
28 Réserves	-2 958 840.82	-3 697 607.19
29 Fortune	-3 440 250.00	-3 577 689.63

L'intégralité des comptes 2018 peut être consultée sur le site internet de la commune www.cottens-fr.ch rubrique Administration/Assemblées communales ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Comptes de fonctionnement	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	873 307.01	740 536.70	921 417.00	738 530.00	925 832.77	745 144.70
1 Ordre public	73 347.85	40 593.15	69 000.55	40 500.00	66 254.75	39 462.80
2 Enseignement et formation	1 978 469.20	100 742.00	2 089 560.95	146 535.00	2 082 839.29	184 642.45
3 Culture et loisirs	96 225.95	7 633.61	84 594.50	2 000.00	99 299.25	66.00
4 Santé	498 198.30	7 219.10	519 741.35	5 000.00	525 970.85	6 806.25
5 Affaires sociales	801 892.20	39 227.55	838 948.50	6 000.00	789 838.30	28 976.35
6 Transports et communications	478 788.90	32 386.35	523 568.70	27 500.00	433 218.35	29 734.40
7 Protection – aménagement de l'environnement	889 937.45	876 018.85	962 330.60	846 800.00	956 370.23	912 760.63
8 Economie	23 616.80	32 140.83	22 836.50	25 000.00	17 941.33	30 314.55
9 Finances et impôts	1 675 019.40	5 641 830.45	690 204.00	4 936 621.00	1 467 384.67	5 524 481.29
Totalisation	7 388 803.06	7 518 328.59	6 722 202.65	6 774 486.00	7 364 949.79	7 502 389.42
Résultat	129 525.53		52 283.35		137 439.63	

2.2. Comptes d'investissements

Les comptes d'investissements 2018 présentent un excédent de dépenses de CHF 84 795.96.

Comptes des investissements	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3 Culture et loisirs	–	–	35 000.00	–	–	–
6 Transports et communications	95 607.55	–	1 074 500.00	50 000.00	105 371.35	–
7 Protection – aménagement de l'environnement	55 411.55	191 092.00	823 000.00	262 500.00	235 443.86	120 758.00
9 Finances et impôts	20 000.00	687 440.00	1 180 000.00	–	4 738.75	140 000.00
Totalisation	171 019.10	878 532.00	3 112 500.00	312 500.00	345 553.96	260 758.00
Résultat	707 512.90			2 800 000.00		84 795.96

Liste des engagements hors bilan

au 31.12.2018

Réseau Santé de la Sarine	193 435.00
Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarie-Ouest	417 892.65
Association du cycle d'orientation de la Sarie-Campagne et du Haut Lac français	521 167.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	1 725 829.40
Association pour l'épuration régionale des eaux usées des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)	457 837.05
Engagement total	3 316 161.10

Rapport de l'organe de révision
au Conseil communal et à la Commission financière
de la **Commune de Cottens**

En notre qualité d'organe de révision et selon les art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels (compte de fonctionnement, compte des investissements, bilan et annexe du bilan) de la **Commune de Cottens** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98d de la loi sur les communes (LCo).

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo) incombe au Conseil communal. Le Conseil communal est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de l'art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo) et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte, le cas échéant, le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité ni sur l'existence de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

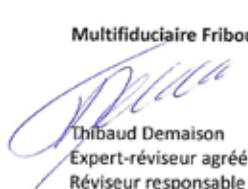
Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes aux dispositions de droit public en matière de tenue des comptes communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un excédent de produits de CHF 137'439.63.

Fribourg, le 17 avril 2019

Multifiduciaire Fribourg SA



Thibaud Demaison
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Nicolas Guhl

3. Budget communal des investissements 2019 – compléments

3.1. Achat d'un véhicule édilitaire

La commune souhaite se doter d'un véhicule communal, type pick-up, adapté au bon fonctionnement de la voirie et aux besoins inhérents à l'exécution des travaux édilitaires.

Ce véhicule sera utilisé aussi bien pour les déplacements du personnel communal dans la commune que pour le transport des marchandises encombrantes et l'exécution des diverses tâches de la voirie.

Afin que minimiser les coûts d'investissement de cet achat, le choix des options a été réduit au strict nécessaire. Un pont en aluminium sera installé afin de permettre le transport de matériaux encombrant tel que tuyaux, barres d'acier, etc. De plus, ce véhicule sera équipé d'un crochet d'attelage pour pouvoir tracter notre remorque.

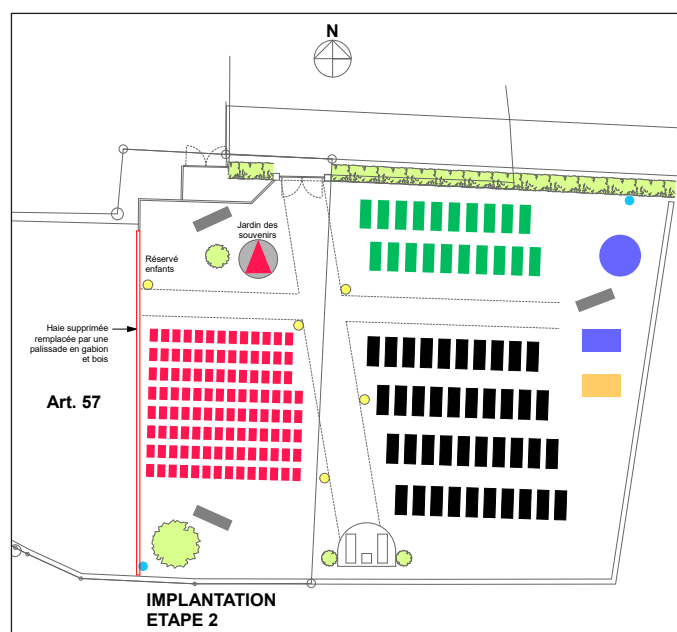
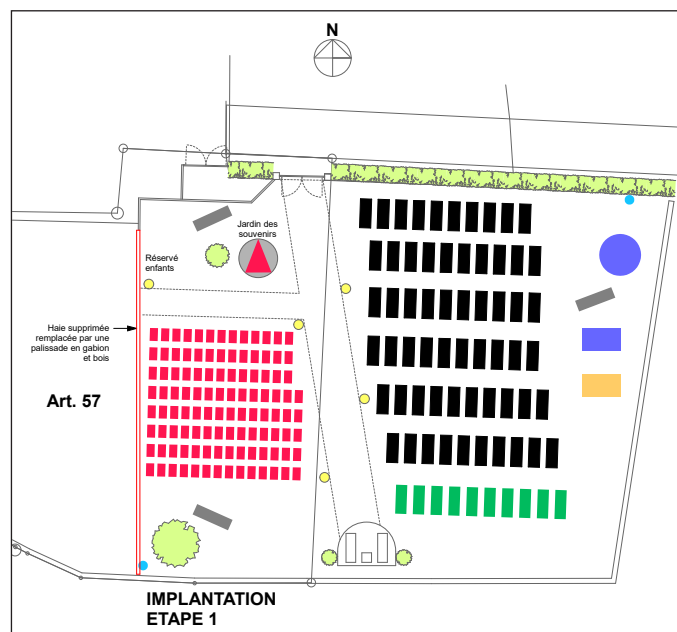
- > Le montant du crédit pour l'acquisition de ce véhicule s'élève à CHF 40 000.– TTC.

Marie-Hélène Tille

3.2. Projet d'aménagement du cimetière – étape 1

Le nouveau règlement du cimetière a été accepté lors de notre dernière assemblée communale du 11 décembre 2018. Ce règlement va nous permettre de créer un Jardin du souvenir pour y déposer des cendres, ainsi qu'un secteur réservé aux tombes cinéraires.

Dans une première étape (voir plan étape 1), nous allons procéder à la création du nouveau Jardin du souvenir et la préparation du secteur pour les tombes cinéraires. Ces travaux demandent que le terrain actuel soit mis à niveau et que la haie existante soit supprimée. La haie sera remplacée à la fin des travaux par une palissade en gabion et bois. Des cheminements revêtus de pavés et éclairés seront créés afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et d'assurer un accès sécurisé et propre aux visiteurs. Deux bancs supplémentaires seront installés; un à côté du Jardin du souvenir et un dans le secteur des tombes cinéraires. Les per-



- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| ■ Tombes cinéraires | ■ Points d'eau |
| ■ Tombes de corps existantes | ■ Bancs |
| ■ Tombes de corps nouvelles | ■ Columbarium nouveau |
| ■ Eclairage | ■ Columbariums existants |

sonnes souhaitant se recueillir plus longuement sur les tombes auront ainsi la possibilité de s'y reposer.

Nous avons assez de place pour rajouter une rangée supplémentaire de tombes de corps dans le prolongement des celles déjà existantes sans toucher aux tombes actuelles. Nous ne sommes donc pas dans l'obligation de désaffecter les plus anciennes tombes de corps dans l'immédiat.



- > Pour réaliser les nouveaux aménagements de l'étape 1 dans le cimetière, le Conseil Communal vous demande d'accepter un investissement de CHF 70 000.– TTC.

A plus long terme, quand les nouvelles tombes que nous allons rajouter dans l'étape 1 seront complètes, ou que les sépultures actuelles pourront être désaffectées (après 20 ans d'inhumation), nous pourrions procéder à la deuxième et dernière étape de l'aménagement du cimetière. Dans le cadre de cette dernière étape, il est prévu de prolonger le cheminement du type de celui de la première étape jusqu'aux columbariums et permettre ainsi un accès plus facile et sûr à l'ensemble des sépultures du cimetière (voir plan étape 2). Les coûts pour la réalisation de cette deuxième étape feront l'objet d'un futur investissement soumis à l'Assemblée Communale.

Conformément à notre règlement en vigueur (Art. 10 – al. 1), nous vous rappelons, que l'entretien et la décoration des tombes incombent à la succession. Nous vous sommes reconnaissants de veiller à ce que l'aspect esthétique de l'ensemble du cimetière soit respecté.

Miriam Hess Feki

3.3. Investissement et réparations dans le bâtiment scolaire

Les années passent très vite et notre «nouvelle école» a été construite il y a déjà 12 ans. Les premiers effets de vieillissement du bâtiment se font sentir et nous obligent à faire une série d'investissements nécessaires au bon entretien de cette construction.

1. Les stores en toile côté sud et ouest de la façade ont été fortement sollicités en toutes saisons par les intempéries et doivent être remplacés. La plupart sont déchirés et nous devons en remplacer 9.

2. Les fenêtres ont été posées selon une nouvelle technique à l'époque de la construction. Plusieurs problèmes d'étanchéité ont été signalés, sur d'autres constructions également et lesdites fenêtres ne sont plus posées par les professionnels de la branche de cette manière. Cette situation nous oblige à refaire les joints extérieurs sur le pourtour de toutes les fenêtres très fortement exposées aux intempéries.
3. Chaque fois que nos employés communaux veulent accéder au toit de la nouvelle école, ils doivent louer une nacelle. Il n'y a pas d'accès direct. Ces locations sont assez onéreuses. Afin de faciliter leur travail et d'éviter des frais de location de nacelle, nous désirons construire une coupole qui permettra d'atteindre le toit sans nacelle. Un chemin de vie sera également construit afin d'assurer la sécurité des intervenants.

- > La totalité de ces rénovations et investissements se monte à CHF 60 000.– TTC.

Marc-Antoine Sauthier

3.4. Renouvellement du parc informatique et équipement de bureau

Comme annoncé lors des dernières assemblées, la Commune va construire cette année une extension du bureau communal pour pouvoir bénéficier d'une Administration digne de ce nom. Après que la coquille soit construite, le personnel communal va aménager dans ses nouveaux locaux dès que possible. Le calendrier n'est aujourd'hui pas encore connu. Au bénéfice d'équipement de bureau d'un autre âge et d'un système informatique méritant une mise à jour importante avec une sauvegarde des informations sur un site externe, le Conseil communal vous propose d'acheter un équipement nouveau et moderne pour son Administration et ainsi pouvoir remplir sa mission auprès de la population.

Cela permettra en outre de pouvoir créer une place d'apprentissage d'employé(e) pour la rentrée 2020/2021 et également de pouvoir donner un accès internet pour les personnes n'ayant pas de matériel informatique pour les futures mises à l'enquête selon les nouvelles dispositions (FRIAC).

- > Pour tout cela, un investissement de CHF 70 000.– TTC est demandé à l'Assemblée Communale.

Gabriel Nussbaumer

4. Règlement sur le droit de cité communal

Suite à l'entrée en vigueur des modifications de la législation fédérale et cantonale sur la naturalisation, la Commune de Cottens a décidé de se doter d'un règlement communal sur le droit de cité communal afin de répondre à nos tâches légales en cette matière.

Pour ce faire, nous avons reçu le soutien du SAINEC (service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil) et de l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF) qui nous ont transmis un modèle-type qui respecte les nouvelles lois entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Nous avons procédé à quelques ajustements de ce document afin de l'adapter à notre commune. Le règlement ainsi modifié a été soumis au SAINEC pour qu'il le préavise.

Dans sa nouvelle mouture, la loi fédérale sur la nationalité suisse, durcit les conditions de naturalisation; seules les personnes au bénéfice d'une autorisation d'établissement (permis C) peuvent déposer une demande de naturalisation. De plus les critères d'intégration de l'ensemble de la famille sont aussi une donnée importante évaluée tout au long du traitement de leur dossier. Les personnes souhaitant se naturaliser devront prouver leurs connaissances orales mais aussi écrites d'une langue nationale – le français ou l'allemand dans le canton de Fribourg.

De plus dans notre règlement, nous avons opté pour des conditions restreintes pour l'obtention du droit de cité communal, seules les personnes résidant depuis au moins 3 ans dans notre commune pourront le demander.

Vous pouvez consulter le projet de ce règlement sur la page d'accueil de notre site www.cottens-fr.ch. Le Conseil Communal vous le soumet pour approbation.

Miriam Hess Feki

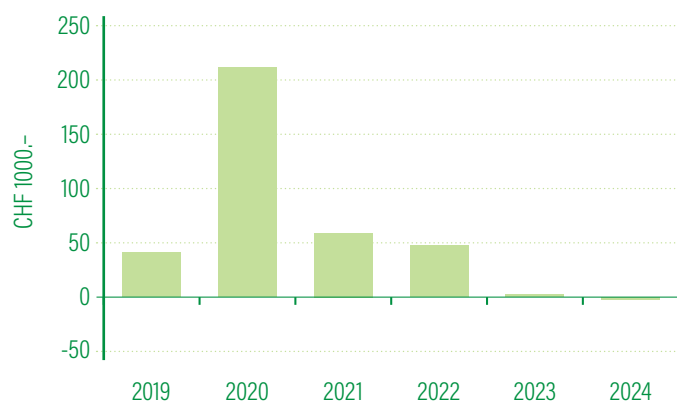
5. Approbation des statuts de l'ABVGN (Association des communes du bassin versant de la Glâne et de la Neirigue)

Les statuts peuvent être consultés sur le site www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblée communale ou au bureau communal durant les heures d'ouvertures.

6. Présentation du plan financier 2019–2024 (LCo – art 86d al. 3)

Le Conseil communal est tenu de présenter à la population chaque année un plan financier pour les cinq ans à venir. Ces prévisions nous démontrent la tendance pour les années futures. Les modifications apportées au plan financier de l'année dernière sont l'intégration des comptes 2018 et du budget 2019. Les variations du résultat du compte de fonctionnement sont liées aux charges (intérêts et amortissement) des futurs investissements planifiés. Aucun des investissements acceptés en Assemblée Communale n'influencera les résultats au compte de fonctionnement pour 2020. Ce qui explique le bénéfice prévisible de près de CHF 200 000.–.

Résultat du compte de fonctionnement



MOREL S.A.R.L.
AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques
Spécialiste Ford

Richard Morel
Route de Lentigny 1
1741 Cottens
T 026 477 17 10
M 079 429 28 05
morel.automobiles@bluewin.ch

FANTAS'TE
Coiffure



Rachel Daugherty - Rue du Centre 98 - 1741 Cottens
079 / 546.75.13



Agencement
Porte
Fenêtre
Sol
**Entretien/
Rénovation**



www.lamagnuserie.com
LA MAG NUISERIE
info@lamagnuserie.ch
079 580 73 47
Votre menuisier local

**Conseils
et
devis
gratuits**

www.lamagnuserie.com

INSTALLATIONS



Clerc
s.a.r.l.

**SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE**

CH - 1741 Cottens (FR)
Rte du Centre 11
Tel : 026 / 477 34 14
Natel : 079 / 204 18 75
contact@installationsclerc.ch



«Pour vos projets
**les plus exigeants,
faites appel à moi!**»
Marc Vancampenhout

EP: AMADEUS 1754 AVRY-BOURG
ElectronicPartner 3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX
Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

Notre service
fait la différence.

LES INFOS DES DICASTÈRES

Aménagement du territoire, construction, cadastre et mensuration

C'est l'aménagement du territoire qui influence fortement le visage de la terre, la beauté du paysage, le calme et le bien vivre d'une contrée, en particulier celui d'un village.

Actuellement, beaucoup de projets sont en cours dans notre Commune. Les bassins de l'ancienne STEP vont être remblayés et la surface préparée de telle façon à pouvoir y implanter et construire des bâtiments d'utilité publique. Cette surface est actuellement considérée comme étant encore polluée.

En plus des constructions et transformations en cours, (ancien Denner et autres bâtiments dans le périmètre de ce dernier, etc.), la mise à l'enquête définitive du PAL (Plan d'Aménagement Local) et plusieurs PAD (Plan d'Aménagement de Détail) sont en phase d'élaboration finale. Il s'agit des objets suivants:

- > PAD Au Pré
- > PAD La Coutaz
- > PAD La Croix

Les images accompagnant ce résumé succinct, vous permettent de situer les endroits qui, à l'avenir, vont changer l'aspect de notre village.

Claude Magnin



PAD La Croix



PAD Au Pré

Place «rouge»

Le Conseil communal n'a pas oublié le skate park et le street workout. Nous sommes en train d'étudier la réfection de la place «rouge» et ses alentours.

Les différents éléments suivants sont en cours d'évaluation:

- > sol en tartan sur l'aire de jeux (sécurité)
- > les luminaires
- > l'apport de l'électricité
- > l'eau, le bac à sable
- > etc.

Nous vous soumettrons, lors de notre prochaine assemblée de décembre 2019, un projet englobant toutes ces modifications.

Marianne Clerc

INFORMATION

Société d'animation de Cottens

Nous avons le grand plaisir d'accueillir **M^{me} Chantal Lipp** comme nouvelle membre. **M^{me} Christel Piller** a démissionné et nous la remercions pour son engagement. Nous sommes également à la recherche d'une à deux personnes pour compléter la bonne équipe de la société d'animation.



Mercredi 31 juillet 2019 dès 19h00

Sur la place rouge - en cas de mauvais temps dans la salle polyvalente

Fête nationale

Restauration - Buvette - Animation musicale

Feux d'artifices

Les feux sont offerts par la commune de Cottens

Organisé par la fanfare les Martinets

celsius
groupe

CHALEUR

Partez gagnants avec nos solutions de chauffage :
chauffage à distance
et gaz naturel

Notre chaleur, votre confort



www.groupe-e.ch

groupe

celsius
groupe

connect
groupe

entrefec
groupe

greenwatt
groupe

groupe plus

PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE



PAD La Coutaz

Voirie, routes communales, mobilité, communication et information

Comme chaque année, après que l'hiver ait tiré sa révérence, il est temps de faire un bilan des dégradations hivernales et de lancer les travaux d'entretien qui sont nécessaires afin de remettre en état nos routes communales. Certains «nids de poule» ont pu être rebouchés par nos employés, mais nous allons recourir à une entreprise pour les plus conséquents.

D'autres projets, plus importants, nous attendent aussi en cette année 2019:

> Carrefour routes cantonale/Autigny/Centre

Malgré moult téléphones avec les services cantonaux et l'échange de plusieurs courriers avec Monsieur Steiert, Conseiller d'Etat en charge de la DAEC, nous n'avons à ce jour toujours pas reçu de réponse à la demande préalable faite en juin 2018. Toutefois, notre insistance devrait bientôt porter ses fruits! Une réponse, nous a été promise pour le début du mois de mai.

Dès réception des remarques émises par les services cantonaux concernés par notre projet, nous pourrions poursuivre dans l'avancement de ce dossier et procéder à la mise à l'enquête publique pour obtenir le permis de construire tant convoité.

> Pont CFF à la Route du Centre

Régulièrement, nous mandatons un bureau d'ingénieurs afin qu'il procède à une inspection visuelle de ce pont et qu'il analyse l'évolution des dégradations. Les années commencent à peser très lourd sur cet ouvrage! Lors de son dernier passage au début de cette année, le bureau d'ingénieurs nous a alerté quant à l'état inquiétant de la structure du pont. Les dégradations sont toujours plus nombreuses et importantes, des morceaux pouvant être enlevés à la main. Cette situation nous oblige à prévoir un investissement important qui devrait être présenté cet automne, afin d'assainir la structure avant qu'un accident, type Gênes, ne se produise.

> Route de Lentigny

Le diagnostic préparatoire a été réalisé l'année passée. Les sondages faits sur la route ainsi que la caméra passée dans les canalisations ont apporté de relativement bonnes nouvelles. En résumé, même si le revêtement de surface est très abîmé et que de grandes fissures recouvrent toute la route, la fondation se révèle être en assez bon état. La teneur en HAP du revêtement actuel ne dépassant pas les normes autorisées, il n'y aura pas besoin de traitements spéciaux pour son évacuation. Les canalisations sont elles aussi en assez bon état et ne doivent être remplacées que sur quelques secteurs. Nous allons poursuivre dans l'étude de ce projet afin de déterminer les coûts pour la réfection de la route telle qu'actuelle et pour réaliser diverses améliorations.

> PAD La Coutaz

Le projet du PAD de la Coutaz n'a pas avancé autant que nous le pensions. Il serait prématuré d'organiser cette année la rencontre initialement prévue en automne avec les riverains de la Route de la Côte. En effet, plusieurs éléments ne sont pas définis, voire manquent actuellement dans le projet présenté par le mandataire. Nous reportons donc la séance d'information à l'année prochaine.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancement de ces projets dans nos prochains bulletins.

Marie-Hélène Tille

Chauffage à distance avec une énergie renouvelable

Nous avons relancé l'idée de construire un chauffage à distance. Il devrait fonctionner avec des plaquettes de bois en provenance de nos forêts, donc fonctionnant avec une énergie renouvelable.

Nous avons mandaté un bureau d'ingénieurs pour en étudier la faisabilité et entreprendre des démarches auprès de sociétés qui font du contracting.

>>> Suite à la page 19

LES MARCHEURS DU JEUDI

Programme des sorties mai à septembre 2019

- > Toutes les personnes libres le jeudi peuvent se joindre au groupe
- > Aucune inscription n'est nécessaire, il faut simplement être présent au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par le programme ci-dessous
- > Le programme peut être consulté sur le site cottens-fr.ch, au pilier public et au Denner-Satellite

Date	Rendez-vous	Lieu	Durée	Départ	Retour
Mai					
Je 9	Ancien café	Vuippens–Echarlens–Vuippens	2h–2h30	8h30	12h00
Me 15	Ancien café	Cottens–Onnens–Corjolens–Lovens–Cottens	2h–2h30	8h30	12h00
Je 23	Ancien café	Vuadens/Les Alpettes (Les portes d'en bas/circuit)	3h–3h30	8h30	journée
Me 29	Ancien café	Autigny–Chavannes-s-Orsonnens–Orsonnens–Autigny	2h–2h30	8h30	12h00
Juin					
Je 6	Ancien café	Villarimboud – Circuit	2h–2h30	8h30	12h00
Je 13	Ancien café	Fribourg – Circuit (Neuveville)	2h–2h30	8h30	12h00
Me 19	Ancien café	Gorges de Govatanne	Jean-Marc 2h30–3h	8h00	journée
Je 27	Ancien café	Cheyres–La Vounaise–Cheyres	Jean-Marc 2h–2h30	8h00	12h00
Juillet					
Je 4	Ancien café	Prez-vers-Noréaz–Montagny–Prez-vers-Noréaz	Jean-Marc 2h–2h30	8h30	12h00
Je 11	Ancien café	Farvagny-le-Grand, circuit	Michel A. 2h–2h30	8h30	12h00
Je 18	Ancien café	Vallée de Joux/Le Brassus	Roland 3h–3h30	8h00	journée
Je 25	Ancien café	Düdingen – Circuit	2h–2h30	8h30	12h00
Me 31	Ancien café	Bouloz – Circuit	2h–2h30	8h30	12h00
Août					
Je 8	Ancien café	La Tuffière circuit	2h–2h30	8h30	12h00
Me 14	Ancien café	Noréaz circuit	2h–2h30	8h30	12h00
Je 22	Ancien café	Tschugg circuit	Jean-Marc 3h30–4h	8h00	journée
Je 29	Ancien café	Massonnens – Circuit	2h–2h30	8h30	12h00
Sept.					
Je 5	Ancien café	Cottens – Circuit par la fin devant	2h–2h30	8h30	12h00





Nous avons également entrepris des démarches auprès des services de l'Etat pour connaître leur avis sur le lieu de l'implantation. C'est le bureau d'ingénieurs Géotest, qui est responsable de la surveillance de l'ancienne STEP, qui se charge également de cette demande. Nous attendons impatiemment le résultat de leur étude.

ment de la déchèterie avec un accès en tout temps pour les déchets verts. Pour ce projet, nous devons persuader les services de l'Etat de nous accorder des dérogations. Ce projet est étroitement lié au projet de chauffage à distance à énergie renouvelable.

Remplissage des bassins de l'ancienne STEP

Au mois de décembre 2018 et après 8 ans d'attente, nous avons enfin reçu du service de l'environnement le permis de combler les trois bassins de l'ancienne STEP. Il est assorti de diverses mesures, notamment le choix des matériaux de remplissage avec son analyse et continuer la surveillance des eaux souterraines. Cette nouvelle situation devrait nous permettre de vous proposer éventuellement un agrandisse-

Couvert forestier

La construction du couvert forestier voté en Assemblée Communale du mois de décembre 2018 a été mise à l'enquête publique. Si le permis est octroyé, les travaux seront réalisés par l'entreprise Boschung Charpente Couverture de Cottens.

Marc-Antoine Sauthier

Statistique des déchets

Type de déchet	2017	2018	Différence 2018 vs 2017	Différence 2018 vs 2017	2017 par habitant	2018 par habitant	2017 Canton par habitant	Cottens vs. Canton
	en kg	en kg	en kg	en %	en kg par an	en kg par an	en kg par an	en %
Ordures ménagères	205 520	205 700	180	0,1	141,2	131,9	132,0	0
Déchets encombrants	33 820	31 280	-2 540	-7,5	23,2	20,1	*	
Déchets encombrants en bois	50 390	52 500	2 110	4,2	34,6	33,7	*	
Total déchets encombrants	84 210	83 780	-430	-0,5	57,8	53,7	26,0	107
Total déchets urbains	373 940	373 260	-680	-0,2	199,0	185,6	158,0	17
Ferraille	21 890	19 740	-2 150	-9,8	15,0	12,7	13,0	-3
huile minérale et végétale	940	1 115	175	18,6	0,6	0,7	*	
Papier-carton	106 460	116 840	10 380	9,8	73,1	74,9	60,0	25
Pet de boisson	—	—	—	0,0	0,0	0,0	*	
Peinture, solvant, chimique	2 255	1 588	-667	-29,6	1,5	1,0	*	
DCMI déchets inertes en m ³	72 750	66 480	-6 270	-8,6	50,0	42,6	*	
Verre blanc	14 990	14 900	-90	-0,6	10,3	9,6	*	
Verre brun	10 960	9 820	-1 140	-10,4	7,5	6,3	*	
Verre vert	22 680	24 180	1 500	6,6	15,6	15,5	*	
Total verre	48 630	48 900	270	0,6	33,4	31,3	36,0	-13
Total déchets recyclables	252 925	254 663	1 738	0,7	207,1	194,6	*	
Total des déchets	626 865	627 923	1 058	0,2	406,1	380,2	380,0	0

* pas de données au niveau du canton

Remarques

Pour les ordures ménagères, la ferraille et le verre nous sommes en adéquation ou meilleurs que la moyenne cantonale. Par contre nous avons 2x

plus de déchets encombrants que la moyenne cantonale +107% et +25% de vieux papiers. Au total nous produisons la même quantité de déchets que la moyenne cantonale.

frimobil

Abonnez-vous à la simplicité



Alex vous souhaite la bienvenue!

**En tant que nouvel habitant de la commune,
testez l'offre de transports publics Frimobil
pendant une semaine pour seulement CHF 10.–.**

Si l'offre de transports publics vous convient, bénéficiez d'une réduction de CHF 75.– à CHF 150.– à faire valoir lors de l'achat de l'abonnement annuel Frimobil.

Vous souhaitez recevoir le kit de bienvenue des transports publics ? Alors adressez-vous à votre bureau communal en leur indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale et date de naissance) ou écrivez directement à l'adresse info@frimobil.ch en indiquant vos coordonnées et en joignant une copie de votre certificat d'établissement.



Approvisionnement en eau

Depuis environ une année, notre région souffre d'un déficit de précipitations. En effet, l'hiver dernier, période généralement propice à la reconstitution des réserves hydriques, les journées complètes de pluie ou de neige ont manqué.

C'est pourquoi l'AESO (Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine – Ouest) a pris des mesures pour anticiper l'été à venir.

1. Négociation de quantités supplémentaires auprès du consortium du GRABOZ.
2. Etude des possibilités de raccordement au CERFREN (consortium des eaux de grand Fribourg).
3. Mise en garde des propriétaires de ne pas investir des gros montants pour refaire leur pelouse suite aux dégâts dus à la sécheresse 2018.

Si les mesures prises pour devancer la crise ne suffisent pas, le Conseil communal instaurera un plan d'action à quatre niveaux:

- > Premier niveau (niveau jaune): un tout-ménage de couleur jaune est distribué dans les sept jours afin d'inciter les habitants à diminuer leur consommation d'eau potable.
- > Deuxième niveau (niveau orange): un tout-ménage de couleur orange est distribué dans les sept jours. Celui-ci interdit l'arrosage des pelouses, le remplissage des piscines et le lavage des voitures.
- > Troisième niveau (niveau rouge): un tout-ménage de couleur rouge est distribué dans les deux jours et interdit toute consommation d'eau potable autre que celle liée à l'alimentation humaine et à l'abreuvement du bétail.
- > Quatrième niveau (niveau vert): les restrictions de consommation sont levées.

Les services de l'AESO, son comité, les membres du Conseil communal suivent la situation au plus près et ne manqueront pas d'informer la population le cas échéant.



Création de l'association de l'AVBGN

L'Association des communes du bassin versant de la Glâne et de la Neirigue regroupe les communes reliées aux stations d'épurations d'Autigny (AEGN) et de Romont (AIMGPS).

La nouvelle loi sur les eaux, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011 demande une gestion globale des eaux à l'échelle régionale. Pour cela, les communes doivent se constituer en bassins versants, c'est-à-dire en entités cohérentes permettant de gérer, à la bonne échelle, l'ensemble des eaux d'une région (eau propre et eau usée).

Les buts de la nouvelle association seront:

1. Elaborer et mettre à jour le plan directeur de bassin versant selon l'article 4 de la loi du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux, RSF812.1).
2. Suivre la mise en œuvre des mesures prévues dans cette planification.
3. Accompagner l'AIMGPS et l'AEGN dans l'étude devant permettre l'optimisation du traitement des eaux usées des deux associations en particulier les traitements à moyen terme des micropolluants.

C'est pourquoi le Conseil communal vous propose, lors de notre prochaine Assemblée Communale, d'approuver les statuts de la nouvelle association. Les statuts seront disponibles sur le site de la commune: www.cottens-fr.ch.

Yves Nicolet



La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
mercredi 15h – 19h30
samedi 9h – 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de **22'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne... et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres

Depuis peu, suivez-nous sur Facebook !



Grainothèque

Semences de fleurs, de fruits et de légumes... à partager :
Prendre, déposer ou échanger librement les graines qui vous plaisent...

Proposée par le groupe E'CO – groupe de jeunes du CO actifs pour la protection de l'environnement



Large Vision

Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Et... pour s'arrêter un instant, un petit coin " **Pause-café** "!



A VOS AGENDAS ...

Tu as entre 8 et 13 ans.

Tu aimes... questionner, réfléchir, débattre, écouter, apprendre, argumenter, t'émerveiller...

L'atelier PHILO

C'EST POUR TOI !

Où ?	A la Bibliothèque régionale d'Avry
Quand ?	Le dernier mercredi de chaque mois de 14h à 15h Prochaines rencontres 29 mai – 26 juin
Comment ?	Sans inscription et gratuit

Animé par Madame Eve Jones, sur des thèmes comme la vie – le courage – le bonheur – la peur – l'injustice...

Rendez-vous mensuels (sauf vacances scolaires)



Chaque **1^{er} mercredi** du mois de **14h à 15h**
Pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte

Né pour lire

Chaque **3^{ème} mercredi** du mois de **10h à 11h**
Pour les tout-petits de 0 à 4 ans avec leurs parents

Pour plus d'infos...

026 470 21 42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

AESO Association intercommunale
Sarine-Ouest
Case postale 55
1754 Avry-sur-Matran

Givisiez, le 13 mars 2019

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V 2

N° de dossier : 19-FR-10105

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Administration communale Cottens
Prélèvement du : 26.02.2019 Effectué par : Monsieur Hervé GAILLARD Date arrivée : 26.02.2019
Conditions météo : Météo des dernières 24 heures: Sec
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: Sec

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 19-34973 - Eaux du sous-sol, utilisées comme eau potable ou destinées à l'être

Secteur : 031 - Les Pontets Chénens
Lieu de prélèvement : 01 - STAP de Cottens, eau brute du captage Les Pontets,
Chénens
Température de l'eau : 10.3 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		Incolore	
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	558 ± 11	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	6 ± 0	
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	34.7 ± 1.4	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/L	95 ± 4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/L	27 ± 1	
FR-LC-M-538-100	Fer Total	µg/L	5.5 ± 0.5	
FR-LC-M-538-100	Manganèse Total	µg/L	304.1 ± 30.4	
FR-MO-MSDA634	Saturation rel. en oxyg.*	%	3.05	
FR-MO-MSDA633	Oxygène dissous*	mg/L	0.32	

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts **DIAF**
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft **ILFD**

Page 1 de 3

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cette eau remplit les exigences de l'eau potable pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-34974 - Eau de boisson après traitement

Secteur : 031 - Les Pontets Chénens
Lieu de prélèvement : 02 - STAP de Cottens, eau traitée, Chénens
Température de l'eau : 9.3 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		Incolore	
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	562 ± 11	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	7 ± 0	
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	34.7 ± 1.4	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/L	95 ± 4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/L	27 ± 1	
FR-LC-M-538-100	Fer Total	µg/L	4.4 ± 0.4	
FR-LC-M-538-100	Manganèse Total	µg/L	6.7 ± 0.7	
FR-MO-MSDA634	Saturation rel. en oxyg.*	%	87.85	
FR-MO-MSDA633	Oxygène dissous*	mg/L	9.22	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 20
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-34975 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Distribution Cottens
Lieu de prélèvement : 08 - Local voirie, Cottens FR
Température de l'eau : 7.7 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	561 ± 11	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.2 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germe aérobies mésophiles	UFC/ml	2	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Émoluments : 858.00 CHF (Montant HT)

Dr Nicolas AEBISCHER
Chef de section

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

FÉLICITATIONS

à Madame **Renée Perriard** qui a pu fêter ses 90 ans le 17 février 2019 entouré de sa famille et ses amis.



à Madame **Hélène Nicolet**. Elle a passé son anniversaire des 90 ans le 20 mars à la Résidence St. Martin avec sa famille et en compagnie des autres résidents.



 **Bâloise**
Assurances

 **Baloise Bank SoBa**

Dominique Magnin

Expert en assurances
Spécialiste en financements hypothécaires
Dipl. fédéral en assurances et fonds de placement

Agence Générale de Fribourg

Rte de la Goille 58
1741 Cottens

Tel. 079 / 687 87 71
Fax. 058 / 285 57 29
Sinistres 00800 24 800 800
dominique.magnin@baloise.ch



Pour vos fêtes de famille, la visite de
vos amis nous vous offrons un
hébergement de proximité

Aquabike - Aquagym

Chez AquaSoins

bassin avec nage à contre-courant, buses, eau à 31 °



Route de Chénens 2
1742 Autigny
026 477 07 26
079 308 27 29
www.auz-4-elements.ch
accueil@auz-4-elements.ch

Bienvenue à la



**Venez nous rendre visite au rez-de-chaussée
du complexe communal (Rte d'Onnens 5) à Neyruz
le mercredi de 15h00 à 17h00 & le samedi de 9h00 à 11h00.**
Durant les vacances scolaires, ouverture uniquement
le samedi et vacances de Noël/Nouvel An fermé !

Une palette de plus de 1200 jeux est à disposition des enfants qui peuvent soit
souscrire un abonnement annuel (Fr. 30.-- pour 1 enfant, Fr. 35.--/2 enfants,
Fr. 40.--/3 enfants, Fr. 45.--/4 enfants et plus), soit emprunter les jeux en payant
une location de Fr. 1.-- à Fr. 3.--/jeu. La durée du prêt est de 3 semaines.

Voulez-vous louer des grands jeux pour une fête de famille, une animation ?
Ils sont à votre disposition.
Votre enfant invite-t-il des ami(e)s pour son anniversaire ou une autre occasion ?
Des boîtes avec de nombreux jeux sélectionnés sont prévues pour petits et grands.

Nous sommes à la recherche de ludothécaires (dames ou messieurs)



Vous disposez d'un mercredi après-midi ou d'un samedi matin
1 fois par mois. Vous aimez le contact et travailler
avec des collègues sympathiques et motivé(e)s.
Vous acceptez de travailler bénévolement.
Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter
Cécile Emmenegger, présidente, tél. 026 477 30 73 ou
ludo.neyruz@bluwin.ch ou tél. 079 488 10 76 pendant le prêt.
Notre site internet : ludo-neyruz.ch

Avec le soutien de la



et des communes d'
Autigny Avry La Brillaz
Chénens Corserey Cottens
Matran Neyruz
et de la paroisse de Neyruz

Edition 2018.09 JC/CEH

INFORMATIONS

Ramassage des déchets

Dès 2019 lorsqu'un lundi est un jour férié, le ramassage des déchets ménagers aura lieu le **mardi qui suit** au lieu du mercredi.

Crottes de chiens

Depuis un certain temps nous avons constaté une recrudescence des crottes de chiens qui n'étaient pas ramassées. Comme vous n'arriverez pas à dresser votre fidèle compagnon pour qu'il puisse le faire, nous comptons sur leurs maîtres pour que notre environnement reste le plus propre et agréable possible. Ce qui est toujours étonnant c'est de constater que certaines de ces crottes se trouvent pas très loin des distributeurs officiels. Si toutefois vous constatez que le nombre de ces distributeurs de sachets pour crottes de chien n'est pas suffisant dans la Commune, n'hésitez pas à en faire part à votre Administration communale.

Remplissage des piscines

En complément du tout-ménage précédent, nous vous indiquons les dates pour le remplissage des piscines à respecter scrupuleusement:

- > du 13 au 14 mai 2019
- > du 24 au 25 mai 2019
- > du 5 au 6 juin 2019
- > du 17 au 18 juin 2019
- > du 28 au 29 juin 2019

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution en cas de besoin. Nous vous remercions pour votre collaboration et pour votre compréhension.

Le Conseil communal



Catimini est une association qui accueille les enfants de 2 à 5 ans, de Cottens et des communes environnantes à raison d'une fois deux heures et demie par semaine pour le jardin d'enfants et de deux fois deux heures par semaine pour la maternelle.

Elle propose des activités qui stimulent l'éveil et le développement global de l'enfant en le menant petit à petit vers son autonomie et en l'aidant à s'ouvrir vers le monde extérieur.

Renseignements et formulaires d'inscription sur notre site internet: www.maternellecaticimini.com

Contact: Solène Gendre, Route de la Côte 22, 1741 Cottens; gendre.solene@gmail.com

Chaperon Rouge :

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Pas de mission de moins de 3h
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !

Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch

AGENDA

Juillet 2019

Me 31 Fête du 1^{er} août Fanfare

Août 2019

Me 28 Assemblée Chœur-mixte
Sa 24 Tournoi à Vercorin Pétanque
Di 25 Tournoi à Vercorin Pétanque
Sa 31 Rallye Villageois
Com d'animation

Septembre 2019

Di 1 Pic-nic Chœur-mixte
Me 4 Rép porte ouverte
Chœur-mixte
Sa 7 Loto FC Cottens Seniors
Sa 14 Loto Conseil des parents
Sa 14 Rallye des confirmands
Paroisse
Sa 21 Loto Fanfare
Sa 28 Matinée de chant
Chœur-mixte
Sa 28 Loto Chœur-mixte
Di 29 Tournoi Pétanque

Octobre 2019

Me 2 Don du sang Samaritains
Sa 5 Journée polysportif
Gym de Cottens
Sa 5 Loto Tireurs sportifs
Me 9 Assemblée Gym
Sa 19 Loto L'Amicale
Sa 26 Loto Jeunesse

Novembre 2019

Sa 9 Fête de la St-Martin Fanfare
Sa 16 Loto Club des lutteurs
Ve 22 Théâtre des Jeunes
Clef des Champs
Sa 23 Théâtre des Jeunes
Clef des Champs
Sa 23 Fondue St Cécile
Chœur-mixte
Di 24 Théâtre des Jeunes
Clef des Champs
Ve 29 St-Nicolas Jeunesse
Sa 30 Loto Tireurs sportifs

Décembre 2019

Sa 7 Loto Club des lutteurs
Di 8 Marché de Noël
Conseil des parents
Ve 13 Concert de l'Avent
Chœur-mixte
Sa 14 Loto Fanfare
Di 15 Noël des aînés Paroisse
Sa 21 Loto FC Cottens

Janvier 2020

Me 1 Loto FC Cottens Senior
Sa 4 Loto Chœur-mixte
Ve 10 Soirée des rois
Chœur-mixte
Sa 18 Loto Fanfare
Sa 25 Matinée de chant
Chœur-mixte
Sa 25 Loto Gym
Ve 31 Soirée choucroute
Clef des champs

Février 2020

Ve 7 Soirée fondue
Conseil des Parents
Sa 8 Souper annuel
Chœur-mixte
Je 13 Assemblée
Clef des Champs
Sa 15 Loto FC Cottens
Sa 22 Concert Fanfare

Mars 2020

Sa 7 Loto FC Cottens
Sa 14 Loto Fanfare
Sa 21 Loto Tireurs sportifs
Di 29 Loto des enfants

Avril 2020

Sa 4 Loto Fanfare
Sa 18 Loto Jeunesse
Sa 25 Loto Samaritains

Mai 2020

Ve 1 à Di 3
Fête des Céciliennes
Chœur-mixte à Rossens
Sa 2 Loto Tireurs Sportifs
Je 14 Sortie des aînés Commune
Sa 16 Loto FC Cottens

Juin 2020

Di 14 Tournoi villageois Pétanque
Sa 20 Loto Club des lutteurs
Sa 20 à Di 21
Tournoi Sekulic FC Cottens
Sa 27 à Di 28
A Onnens et Lentigny

